



## PROJET PEDAGOGIQUE

### 1. Ce qu'est l'école Saint-Ser

- L'école Saint-Ser est une école maternelle et primaire chrétienne, fondée par des familles catholiques-située à Luynes en périphérie d'Aix-en-Provence.
- Elle dispense un enseignement de qualité, structuré et classique, en harmonie avec une éducation chrétienne. Elle transmet une foi vivante, autant à travers les matières enseignées que par les pratiques de vie.
- Le but est de former des esprits sains, autonomes, sensibles au beau et au vrai, riches de connaissances concrètes ; afin de préparer la formation d'adultes structurés, ouverts aux autres et fermes dans leurs jugements, fortement enracinés dans notre culture, solides dans leur foi et soucieux de tenir leur place dans la cité au service du bien commun.
- Indépendante, elle est soutenue par l'Eglise catholique locale, en la personne de notre Archevêque Monseigneur Dufour et elle entretient des relations étroites avec la paroisse de Luynes.

### 2. A qui s'adresse-t-elle ?

- L'école Saint-Ser est ouverte à tous les enfants dont les parents :
  - **1. adhèrent pleinement au projet de l'école dans son ensemble (pédagogie, dimension spirituelle, valeurs transmises, mode de fonctionnement) et**
  - **2. sont prêts à consacrer du temps au bon fonctionnement de l'école.**

### 3. Quelle pédagogie est adoptée ?

- L'école suit les programmes du cours Sainte-Anne, base solide et expérimentée depuis 30 ans, ce qui garantit la pérennité et la cohérence de l'enseignement à travers le cursus scolaire.
- En quelques mots clefs, le cours Sainte-Anne propose un enseignement classique basé sur : la méthode syllabique, la réflexion, la mémoire (le "par cœur"), la répétition, la cohérence, l'imagination, la restitution, l'effort (se dépasser chaque jour davantage), la joie du travail.
- L'école Saint-Ser choisit de travailler avec des effectifs par classe limités et si nécessaire des classes multi-niveaux.

### 4. Pour quel contenu éducatif ?

L'école Saint-Ser vise essentiellement à :

- *Enseigner / transmettre*
  - Des savoirs fondamentaux : Français, Mathématiques, Histoire-Géo, Sciences, Anglais;
  - La foi catholique : Ecriture sainte, doctrine de l'Eglise, les vertus, la vie de Saints ; pratique des sacrements ;
  - Le vrai, le bon, le beau, le bien;
  - Une culture générale riche et ordonnée (références pédagogiques empreintes de notre héritage historique, culturel et chrétien).
  - La notion de service, aussi bien au plan humain (contribution civique à la construction de la cité) que chrétien (comme citoyen du Ciel).
- *Epanouir*
  - Bienveillance individuelle et mutuelle, souci de l'autre;

- Joie de l'Évangile;
  - Émerveillement sur le monde;
  - Paix et sérénité : par une unité de vie et un partage de valeurs entre école et maison, par une vie spirituelle soutenue par la prière et la pratique des sacrements;
  - Curiosité et goût d'apprendre;
  - Expression artistique et activité physique.
- *Construire*
    - Progressivité du contenu et de la forme, adaptée à chaque âge;
    - Raisonnement / sens critique;
    - Apprentissage de la vie en société (respect des règles, la liberté de chacun etc.);
    - Satisfaction dans le travail et goût de l'effort;
    - Exercice des vertus.

## **5. Plus précisément, quelle formation spirituelle?**

- Présence d'un aumônier disponible, notamment pour les sacrements, les enseignements, la formation des servants, la préparation aux sacrements de l'eucharistie, les temps d'adoration. Il contribue à définir et appliquer la formation spirituelle des élèves, en s'appuyant sur les équipes et outils en place, et en lien avec la paroisse.
- Catéchèse basée sur des supports éprouvés (Miche de Pain, ND de Vie, 3 Blancheurs, ouvrages de M. Berger) et sur les apports des différents contributeurs.
- Vie de l'école rythmée par la prière du matin, le bénédicité, le chant, le suivi des temps liturgiques et fêtes de l'Eglise (saints etc.), une Messe hebdomadaire, le sacrement de réconciliation chaque trimestre, un pèlerinage régulier à Cotignac, le chapelet des parents, l'apprentissage de la piété par l'attitude du cœur et du corps.
- Vertus du mois : l'objectif est de faire grandir les enfants dans leur foi, leur intériorité, leur rapport avec les autres, leur vie dans cette petite société qu'est l'école, leur rapport avec Dieu.

## **6. Quelle vie concrète pour l'établissement ?**

- Pas de restauration, mais des paniers repas apportés par les parents qui assurent à tour de rôle la surveillance et les petits services du temps de cantine.
- Port de la blouse obligatoire.
- Un règlement intérieur clair, affiché et appliqué, régissant la vie dans l'enceinte scolaire.
- Discipline basée sur l'exercice de l'autorité et la considération de chaque élève, assumée en cohérence par les enseignants et les familles.

## **7. Quelle politique tarifaire?**

- L'école ne reçoit aucune subvention de l'état.
- Les tarifs scolaires sont raisonnables : l'école ne cherche pas à répercuter la totalité des charges sur les familles ; des familles convaincues mais qui n'ont pas des revenus très élevés doivent pouvoir inscrire leurs enfants.
- Les bourses ne suffisant pas à couvrir l'ensemble des dépenses de l'école, les familles s'engagent à se mobiliser pour collecter des dons (relations familiales, professionnelles et amicales, paroisses, communautés...) et à participer aux événements organisés par l'école pour collecter des fonds (marché de Noël, vente de sapins, de cartes de vœux...).
- Toutes les familles supportent obligatoirement une partie même minime du coût, y compris pour les derniers enfants (familles nombreuses).

## **8. Quelle organisation (côté école = équipe enseignante, direction) ?**

L'école Saint-Ser cherche en permanence à améliorer son dispositif pédagogique, marqué au départ par l'importance du bénévolat :

- Recherche de l'excellence au niveau du corps enseignant, de la direction, mais aussi pour le soutien administratif et comptable, ou la communication etc.
- Nécessité du recours au bénévolat, y compris pour certains enseignements tels que l'art plastique ou le catéchisme.
- Support scolaire permettant une homogénéité de l'enseignement au long du parcours de l'enfant

ou entre élèves.

- Adhésion des enseignants au projet : appropriation des méthodes pédagogiques et des supports utilisés, acceptation du projet pastoral, identité ancrée dans l'Église, investissement dans la vie chrétienne à l'école, devoir de réserve sur tous sujets d'ordre politique et sociétal.

### **9. Rôle des parents et du bénévolat**

- Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants.
- Ils prennent connaissance du « Projet pédagogique » de l'école et l'acceptent dans son intégralité. Ils sont conscients de la nécessaire cohérence éducative entre parents et école (Ceci se traduit dans ce qui est appris à la maison, les comportements, la gestion de la discipline etc.).
- **Ils se rendent obligatoirement disponibles pour la surveillance de la cantine et le ménage de l'école. Ils sont en outre invités à rendre des services à la demande du Conseil d'Administration de l'association ou de la Directrice de l'école (recherche de financements, bricolages, petits travaux d'entretien, participations aux manifestations de l'école dans et en dehors du temps scolaires etc.).**
- Ils sont obligatoirement membres de l'association de gestion, l'AECSS, et certains sont administrateurs. Ils s'en remettent au Conseil d'Administration et au bureau qui sont élus pour piloter la gestion de l'école avec la Directrice. Ils peuvent être consultés par le Conseil d'Administration si nécessaire.
- L'école s'efforce d'assurer une bonne communication avec les familles et de proposer des moments conviviaux entre parents.
- Le bénévolat et l'aide des familles sont encadrés et définis par la Directrice et le Conseil d'Administration.
- Respect et fidélité mutuels, bienveillance prévalent entre les différents acteurs (parents, Direction, enseignants, Conseil d'Administration).

### **10. Rôle de l'association de gestion (AECSS Association Education Confiance Saint Ser)**

- Elle donne les lignes directrices de l'école (projet éducatif et pastoral), supervise le projet et veille à sa bonne application. Elle gère le personnel, autorise les dépenses, fixe les tarifs de scolarité, représente l'école avec la Directrice auprès des autorités.
- Elle fixe ses objectifs à la Directrice, laquelle veille à la bonne mise en œuvre du projet avec l'équipe enseignante.
- Le Conseil d'Administration est constitué d'un nombre restreint de personnes et choisit un bureau à qui sont déléguées les principales décisions opérationnelles. Chaque membre du Conseil d'Administration est convaincu par le projet et actif dans un domaine donné.
- Entre acteurs (association, direction, enseignants, bénévoles, Conseil d'Administration etc.), le périmètre de chacun est bien défini : « à sa place ! toute sa place ! rien que sa place ! ».
- Le Conseil d'Administration et la Directrice sont dans une démarche d'amélioration constante de la qualité de la gestion de l'école : complémentarité des expertises des différents administrateurs, appui sur le réseau des associations et des écoles hors contrat, audit par des tiers expérimentés, externalisation de certaines tâches administratives très spécialisées.

Après avoir lu attentivement ce document, j'en accepte les termes et j'adhère au « Projet pédagogique de l'école Saint-Ser », que je m'engage à servir :

**Nom**

**Prénom**

**Date et signature**